

Compte rendu Conseil de quartier Centre du Lundi 5 Septembre 2016

- Mme Marie-Laure Burnichon, Présidente du conseil Centre,
- M. Edmond Bourgeon, Adjoint, en charge de la Sécurité, Tranquillité et Santé Publique, et Vice-Président du conseil de quartier Centre,
- les membres du conseil de quartier Centre,
- M. Nicolas Reveret, Chef de Cabinet du Maire,
- M. Jean-Luc Condette, Directeur Général Adjoint des Services, Ville de Roanne,
- M. Dominique Mattern, Responsable du Bureau d'Etudes Voirie, Ville de Roanne,
- Mme Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

M. Bourgeon et Mme Burnichon accueillent l'assemblée, remercient les conseillers et les services pour leur présence.

Jardin République-Gambetta

M. Mattern présente un diaporama (ci-joint) des aménagements de cet espace (cf Cr du 24/03/2016). Objectifs respectés, budget prévu de 40 000 €, ramené à 30 000€, grâce aux résultats des offres des entreprises.

Mme Burnichon rappelle qu'il s'agit d'un aménagement provisoire, lequel cependant, donne toute satisfaction et répond aux attentes du conseil. Mme Gauthier souligne la réussite de ces aménagements.

Mme Murard regrette l'absence de communication sur ce site. Il serait judicieux, selon elle, d'informer également sur la présence d'un espace réservé pour les chiens, et de sensibiliser leurs propriétaires sur leurs devoirs en termes de déjections canines.

M. Reveret indique que le Maire avait, dans un premier temps, préconisé une communication minimale sur cet espace, pour limiter le passage des habitants et leur piétinement, et permettre ainsi au gazon de se développer.

Le service communication chargera la presse de relayer l'intérêt de cet espace.

Autres questions :

- Poubelle débordante côté Gambetta (Mme Murard).
- Les problèmes récents de la rue Emile Noirot ont-ils été réglés, étant précisé que les aires de jeux pour enfants sont situées à proximité des logements concernés ? (Mme Gauthier). M. Reveret : site sécurisé, procédure de relogement en cours, en lien avec Ophéor, et squats murés. Perspective de démolition pour agrandir la friche, une fois la ville propriétaire de ce tènement.

Travaux de rénovation des réseaux en eau potable et assainissement

M. Mattern présente les travaux de la Roannaise de l'Eau qui interviennent dans le cadre du projet Bords de Loire ; ils impacteront la rue Pierre Dépierre et perturberont la circulation sur le secteur, à partir du 19 Septembre pour 3 mois environ. Une large communication est prévue.

Diaporama ci-joint.

La voirie

M. Mattern donne les réponses aux demandes en cours. (tableau ci-joint) et répond à quelques questions.

- Mise en sens unique rue M.G. Martin, dans le sens Raoul Follereau, en adéquation avec les résultats des comptages routiers sur le secteur : ils indiquent 10 fois plus d'automobilistes sortant côté rue Raoul Follereau que d'automobilistes entrant. Les conseillers, qui avaient préconisé une mise en sens unique inverse, souhaitent retravailler sur ce point en faveur d'une sécurisation du carrefour.

- Rénovation totale de la rue des Fossés courant Octobre, y compris le parking attenant, propriété de la Ville de Roanne.

Les animations

- « Ciné plein air » : prévu le Dimanche 28 Août, reporté au Mardi 30, en raison des alertes d'orage. Franc succès avec plus de 400 personnes. 3^{ème} édition prévue en 2017.

- Valorisation du patrimoine bâti, idée d'un circuit et d'une installation de plaques sur les bâtiments remarquables, qui indiqueraient le nom de l'édifice, son époque, son histoire, ou toute information susceptible de renseigner le public. L'élaboration du projet doit se poursuivre en lien avec le service culturel de la Ville de Roanne et l'Office de Tourisme.

- Jeu quizz à l'occasion des journées du patrimoine 2016, organisé par la Ville de Roanne, en partenariat avec le conseil ce quartier et la STAR, déposé en mairie, au Musée, et à l'Office de Tourisme. 4 lots récompenseront les meilleurs résultats. Règlement en cours de rédaction par les conseillers.

Mme Burnichon sollicite l'assemblée pour recueillir toutes idées d'animation de fin d'année.

Questions diverses

- Fleurissement Place des Promenades : Mme Murard et Mme Gauthier réitèrent leur mécontentement. M. Reveret invite à plus d'objectivité en rappelant les nombreuses concertations sur ce sujet, une visite des serres municipales, et la prise en compte de la majeure partie des desideratas. Certes, une erreur est survenue dans la livraison des rosiers autour du kiosque, mais il est convenu que des rosiers rouges seront plantés pour alterner avec les rosiers roses non souhaités. M. le Maire souhaite également que les travaux de fleurissement de la Place des Promenades s'étalent sur plusieurs années, ce que partage Mme Burnichon, tout en rappelant que le fleurissement doit rester un projet collectif ; à ce titre, elle indique qu'elle ne cautionnera pas les souhaits personnels, et se refuse à « mener un combat » sur ce sujet largement traité.

- L'espace jeux de la Place des Promenades, réservé aux 3- 6 ans, est régulièrement envahi par des jeunes. M. Bourgeon conseille de faire un signalement en appelant le 17 ou le CPU au 04 77 44 42 44.

- M. Brivet rappelle que les cloches de l'église Saint Etienne ne sonnent toujours pas. M. Mattern : la Ville est intervenue, tout fonctionne. M. Brivet est invité à revoir, s'il le souhaite, le prêtre de la paroisse à qui seul revient la décision de faire sonner ou pas.

- M. Thoral : Les places en zone bleue aménagées rue de la Résistance, pour les usagers de Pôle Emploi, ont elles été supprimées du fait du déménagement de cette structure rue Alexandre Roche ? pas pour l'instant, mais cela permet une rotation des véhicules. D'autres places seront -elles aménagées devant le nouveau Pôle Emploi ? M. Reveret : La Ville offre une capacité de stationnement en centre-ville, conséquente, en mesure de satisfaire les usagers de Pôle Emploi, et également des transports en commun, avec des tarifs spécifiques. Par ailleurs, il précise que seul Pôle emploi a été décisionnaire de ce déménagement en centre-ville. Mme Burnichon propose aux conseillers de réfléchir à des solutions de stationnement qui profiteraient également aux usagers de la Poste, des zones bleues par exemple.
- Mme Gauthier : qu'en est-il des grands travaux prévus pour rénover le lycée Jean Puy ? M. Reveret : aucun retour de la Région, à ce jour, le calendrier est maintenu. Les travaux devraient s'étendre jusqu'en 2022.
- Le miroir demandé à la sortie du tunnel sur la rue Fontenille sera installé à la demande du conseil. Celui installé devant le commissariat est très apprécié.
- Les lampadaires ne fonctionnent toujours pas rue Nuneaton. *A réception de ce compte rendu, les services ont procédé à la réparation.*
- La réalisation du trompe l'œil rue J Jaurès (côté rond-point Dorian) sera reportée en 2017, en l'absence d'une ligne budgétaire pour 2016.
- Avenue Gambetta : les rochers positionnés en travers du trottoir, pour interdire le stationnement devant les entrées charretières, gênent le cheminement des piétons. Problème à revoir en groupe de travail.
- Mme Chamussy : la Rue de Provence est utilisée par des automobilistes non riverains, comme raccourci entre l'avenue de Lyon et les Halles, avec des vitesses élevées. Ce point sera revu par le groupe urbanisme avec une visite sur site, en présence des services.
- Accumulation de mégots de cigarettes devant Pôle Emploi. Les services ont déjà été saisis de cette remarque. Un courrier pourrait être adressé au Directeur de la structure pour le sensibiliser à ce problème.
- M. Fattoreto : des voitures ventouses rue Raoul Follereau. M Reveret : des places de stationnement gratuites ont été créées sur cette rue pour compenser la suppression de celles du parking Jean Moulin, supprimé pour la construction d'un immeuble, sans aucune restriction d'utilisation.

Fin de séance à 20h45.

**Le prochain conseil de quartier Centre
aura lieu Mercredi 7 Décembre 2016 à 18h30 à l'Espace Congrès**

Merci de votre participation.